

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 25 avril 2022

DOSSIERS CONSTRUCTION21,

Dispositif Éco Énergie Tertiaire

Rédaction
en chef :



Avec le
soutien de :



Le dispositif Éco Énergie Tertiaire

EN BREF

Lancé le 3 avril 2023, le dossier « [Dispositif éco énergie tertiaire](#) » a été diffusé sur le site de Construction21.

Découvrez le [sommaire](#) du dossier et ses intervenants !

Réalisé sous la rédaction en chef de **Justine Bain-Thouverez**, Avocate associée à LLC & Associés, **Benjamin Choulet**, Chef de projets « Patrimoine, Immobilier et Bâtiments Numériques » au Cerema ainsi que **Jean-Benoit Lafond**, Consultant transformation de marché, à l'IFPEB.

Le dossier rassemble plus de 20 publications d'experts et professionnels du secteur.

Le dispositif Éco Énergie Tertiaire, introduit par le décret du 23 juillet 2019 et ses différents arrêtés d'application, constituent une avancée majeure dans la déclinaison opérationnelle de la loi Elan : tous les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m², qu'ils relèvent du secteur public ou privé, sont soumis à une obligation d'actions et de résultats avec une réduction de la consommation d'énergie finale relevée aux compteurs.

Ainsi, la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions, articulé autour de 4 axes majeurs : adaptation des bâtiments aux usages et écoresponsabilité, optimisation de l'exploitation-maintenance, installation d'équipements performants et travaux sur l'enveloppe, sont indispensables.

Visant à réduire drastiquement la consommation réelle du parc assujéti de 40 % d'ici 2030 en visant 50 % à horizon 2040 et 60 % à horizon 2050 ou à adopter des objectifs exprimés en valeur absolue correspondant à une cible de consommation en énergie finale fixée pour chaque décennie en fonction des meilleures techniques disponibles, la trajectoire énergétique du bâtiment vers ces objectifs sera vérifiée annuellement via la plateforme nationale OPERAT. Il s'agit d'un objectif en cohérence avec le plan de sobriété énergétique, dans un contexte international où l'approvisionnement en énergie est fragilisé. **Le raisonnement doit donc se faire à l'échelle d'un parc immobilier et se traduit par la mise en place d'une stratégie immobilière sur le long terme, à construire étape par étape. Les experts proposent dans ce dossier des plans d'actions visant l'élaboration de stratégies d'adaptation au DEET.**

[Découvrez ce dossier sur Construction21](#)

LLC & ASSOCIÉS, LE CEREMA ET L'IFPEB, PILOTES DU DOSSIER

Ce dossier est réalisé en collaboration avec LLC & Associés, le Cerema, ainsi que l'IFPEB. En tant que pilotes du dossier, ils ont défini les problématiques à aborder, et réuni les contributions d'experts et de professionnels reconnus du secteur.

Benjamin Choulet – Chef de projets « Patrimoine - Immobilier et Bâtiment numérique au Cerema

"Éco énergie tertiaire est avant tout une démarche de long terme qui permet de réfléchir à une stratégie globale d'entretien et d'amélioration à l'échelle d'un parc immobilier. Et donc, la démarche permet de mettre en place des actions étudiées, cohérentes et efficaces pour atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergie et suivre l'évolution de son parc immobilier en faveur de la transition écologique."



DOSSIER RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE



Celsius Energy est un industriel spécialiste de la géoénergie qui s'appuie sur quatre-vingt-seize années d'expertise dans la caractérisation du sous-sol et des systèmes intelligents. Ils ont pour objectif de rendre accessible l'énergie située dans les 200 premiers mètres du sous-sol pour chauffer et refroidir tous types de bâtiments, y compris en milieu urbain dense. Cette solution combine un échangeur thermique sur sondes inclinées avec faible emprise au sol, une pompe à chaleur géothermique et un dispositif de pilotage numérique pour suivre et optimiser les performances énergétiques. Chez Celsius Energy, simplifier l'accès à la géoénergie avec une solution clé en main est une priorité, en accompagnant leurs clients de l'étude de leurs besoins à la réalisation de leur projet est la mission. Face aux enjeux réglementaires et économiques, ils apportent une réponse efficace et durable leurs permettant de réduire jusqu'à 75 % leur consommation énergétique et 90 % leurs émissions de CO2.

<https://www.celsiusenergy.com/>

Journalistes, bloggeurs, vous souhaitez être mis en relation avec des intervenants du dossier pour une interview ?

[Contactez-nous !](#)

A PROPOS DE CONSTRUCTION21

CONSTRUCTION21

Réseau des professionnels de la construction durable, Construction21 diffuse gratuitement l'information et les bonnes pratiques du durable entre les acteurs de la ville et du BTP.

L'association Construction21 France rassemble plus de 150 organisations professionnelles et entreprises pionnières.

www.construction21.fr